



**Office Burundais des Recettes**

*"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"*

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT A COMMANDE N° OBR/03  
/F/2019-20120 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS DE RAFRAICHISSEMENT**

**Date de Publication : 14/08/2019**

**Date d'ouverture des offres : 04/09/2019**

**AOUT 2019**

## PREMIERE PARTIE: PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A COMMANDE N° OBR/03/F/2019-2020 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS DE RAFRAICHISSEMENT.

**Date de Publication : 14/08/2019**

**Date d'ouverture des offres : 04/09/2019**

#### **1. Objet.**

L'Office Burundais des Recettes lance un Avis d'Appel d'Offres pour «**la fourniture des produits de rafraichissement**», dont les spécifications et les quantités se trouvent en annexe 1 du présent Avis d'Appel d'Offres.

#### **2. Financement.**

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2019-2020.

#### **3. Spécification du Marché**

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Les livraisons se feront sur commande.

Le marché est constitué d'un seul lot.

#### **4. Délai et lieu de livraison**

Le délai de livraison est fixé à quinze (15) jours calendaires à compter de la date de réception de chaque Commande, mais les soumissionnaires peuvent proposer des délais les plus courts.

Les livraisons se feront à l'Immeuble VIRAGO, 2<sup>ème</sup> étage.

#### **5. Conditions de participation**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

***Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.***

#### **6. Présentation des offres.**

Les offres seront présentées sous-enveloppe fermée contenant les documents suivants :

1. Une garantie de soumission, établie suivant le modèle en annexe 3;
2. Une copie du certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF);
3. Un Registre de Commerce ;
4. Un formulaire de renseignement sur le soumissionnaire, établie suivant le modèle en annexe 2;
5. Un bordereau des prix, établi suivant le modèle en annexe 1.

***N.B : Les chèques certifiés pour la garantie de soumission ne seront pas acceptés et feront objet de rejet de l'offre lors de l'analyse.***

#### **7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté sur le site web de l'Office Burundais des Recettes ([www.obr.bi](http://www.obr.bi)), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00' et de 14h 00' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après:

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,  
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,  
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,  
B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 02

Le DAO pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **vingt-cinq mille francs burundais (25.000 BIF)** non remboursables, versés sur le compte n° N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi.

#### **8. Dépôt et Ouverture des Offres.**

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **04/09/2019 à 10 heures locales**. Elles porteront obligatoirement la mention: **Offre pour la fourniture des produits de rafraîchissement: DAO A COMMANDE N° OBR/03/F/2018-2019, A n'ouvrir qu'en séance publique du 04/09/2019, à 10h 30'.**

L'ouverture des offres aura lieu **le 04/09/2019 à 10 h 30'** dans l'une des salles des réunions de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants présents à l'ouverture signeront un registre attestant leur présence. Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

#### **9. Délais d'engagement.**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

#### **10. Garantie bancaire de soumission**

Une garantie bancaire de soumission de **quatre cent mille francs burundais (400 000 BIF)** est exigée

#### **11. Evaluation et comparaison des offres**

La commission de passation vérifiera les documents demandés au point 7 et la conformité des produits proposés par rapport aux spécifications décrites dans l'annexe 1.

#### **12. Attribution du marché**

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement conformes, et financièrement moins disant. La lettre de marché sera adressée au soumissionnaire gagnant.

### **13. Modalités de paiement**

Le paiement se fera par virement bancaire au compte du Fournisseur dans trente (30) jours suivant la présentation de chaque facture accompagnés par un procès-verbal de réception dument signé par les membres de la commission de réception et un représentant du Fournisseur.

### **14. Renseignements**

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 12/08/2019

**LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX ET  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

**Frédéric MANIRAMBONA**

**ANNEXE 1: LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES ET LES QUANTITES (SERVANT AUSSI DU BORDEREAU DES PRIX).**

**Lot 1 : Produits de rafraîchissement.**

N°	Libellé et spécifications	Quantité demandée	P.U	P.T HTVA	Oui ou Non
1	Sac de sucre (50 Kg)	7			
2	Lait en poudre NIDO (Boîte 400 g)	500			
3	Café (Paquet de 500 g)	220			
4	Thé (Paquet de 200 g)	150			
5	Serviette en papier de couleur varié (Cfr. modèle de l'OBR)	350			
6	Papier filtre à café (Cfr. modèle de l'OBR)	85			
<b>TOTAL HTVA</b>					
<b>TVA</b>					
<b>TOTAL TVAC</b>					

**NB :**

1. Pour faciliter le travail d'analyse technique des offres, ce tableau doit être retourné dans l'offre technique par le soumissionnaire en se prononçant si OUI ou NON il accepte de se conformer aux spécifications techniques du DAO,
2. L'absence de ce formulaire ou la réponse NON sur au moins un critère d'évaluation entraînera le rejet de l'offre, et ainsi la disqualification du soumissionnaire,
3. Un soumissionnaire doit dater, signer et cacheter ce tableau une fois bien rempli,
4. L'OBR se réserve le droit de ne pas commander toutes les quantités, un ou certains articles.
5. Les livraisons partielles sont acceptées si l'une des parties au contrat le demande.

**ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

Date: \_\_\_\_\_

Avis d'appel d'offres No.: \_\_\_\_\_

1. Nom du soumissionnaire
2. En cas de groupement, noms de tous les membres :
3. Pays où le soumissionnaire est (ou sera) légalement enregistré (inscrit au Registre du Commerce):
4. Année d'enregistrement du soumissionnaire:
5. Adresse officielle du soumissionnaire dans le pays d'enregistrement:
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du soumissionnaire : Nom: Adresse: Téléphone/Fac-similé: Adresse électronique:

NB : En cas de groupement, tous les membres du groupement doivent fournir les renseignements ci avant.

### ANNEXE 3: GARANTIE BANCAIRE DE SOUMISSION

Messieurs,

Afin de permettre à ..... (Nom et Adresse du Soumissionnaire) de remettre une offre concernant **la fourniture des produits de rafraîchissement**, objet du Dossier d'Appel d'Offres Ouvert : DAO N°OBR/03/F/2019-2020, nous soussignés, ..... (Nom et Adresse de la Banque), assumons par la présente, la garantie irrévocable et autonome du paiement d'un montant jusqu'à concurrence .....Francs Burundais (.....BIF) pour lot ....., en renonçant à toute objection et exception.

Des paiements en vertu de la présente garantie seront effectués à votre première demande écrite accompagnée de votre déclaration :

- que le soumissionnaire a retiré son offre pendant la période spécifiée par le Soumissionnaire sur le modèle de soumission,
- que le soumissionnaire s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par la période de validité
  - a) manque à signer ou refuse de signer le contrat alors qu'il est requis de le faire, ou
  - b) manque à fournir ou refuse de fournir la Garantie de Bonne Exécution.

La présente garantie demeurera valable jusqu'au 30<sup>ème</sup> jour inclus suivant l'expiration de la période de validité des offres et qui peut être reportée par le Maître de l'Ouvrage, ce dernier n'étant pas tenu de notifier la Banque dudit ou desdits reports.

Toute demande relative à cette garantie devra parvenir à la Banque au plus tard à cette date.

Fait à Bujumbura, le .../ .../ 2019

(LA BANQUE)

(Signatures des représentants Autorisés de la Banque + Sceau de la Banque)